

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR MICHEL THORN, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Était également présent:

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 078-11-2025

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX- MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que monsieur Michel Thorn soit nommé à titre de président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 17 novembre 2025 au 16 novembre 2026.

Il est également résolu d'autoriser le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 079-11-2025

1.2 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que madame Manon Robitaille soit nommée à titre de vice-présidente de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 17 novembre 2025 au 16 novembre 2026.

Il est également résolu d'autoriser la vice-présidente (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 080-11-2025

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

Préalablement à l'adoption de l'ordre du jour, Monsieur Marc-André Daoust demande d'ajouter à l'ordre du jour l'abrogation des résolutions RT 068-10-2025 et RT 074-10-2025;

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et majoritairement résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification de la séance du 17 novembre 2025 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 081-11-2025

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2025

L'ADMINISTRATEUR monsieur Marc-André Daoust VOTE CONTRE cette proposition.

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et majoritairement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2025. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

Résolution RT 082-11-2025

2.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

L'ADMINISTRATEUR monsieur Marc-André Daoust VOTE CONTRE cette proposition.

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et majoritairement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du procès-verbal de la rencontre du comité technique, constitué des représentants d'Aquatech et des représentants techniques des villes et des municipalités membres de la Régie, suivant:

- Rencontre du 11 novembre 2025

Les membres du conseil d'administration confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● ADMINISTRATION

Résolution RT 083-11-2025

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 17-11-2025 au montant de **105 653,09 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 084-11-2025

3.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE ÉTABLISSANT DES DROITS RÉELS DE SERVITUDE POUR DES LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes autorisent le président, monsieur Michel Thorn ainsi que le secrétaire, monsieur Stéphane Giguère à signer l'entente établissant des droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 085-11-2025

3.2 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2026

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2026 des séances régulières de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prévues, **le troisième lundi de chaque mois à 19h00** à l'exception du mois de mai où la rencontre aura lieu le 3^e **mardi** du mois. Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Calendrier rencontre RTDM 2026
Lundi 19 janvier 2026
Lundi 16 février 2026
Lundi 16 mars 2026
Lundi 20 avril 2026
Mardi 19 mai 2026
Lundi 15 juin 2026
Lundi 17 août 2026
Lundi 21 septembre 2026
Lundi 19 octobre 2026
Lundi 16 novembre 2026
Lundi 14 décembre 2026

● EXPLOITATION

Résolution RT 086-11-2025

4.1 DÉPÔT DES RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-087-11-2024, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Philippe Cordey;

En conséquence,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport mensuel du mois de septembre 2025.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 087-11-2025

4.2 **DÉPÔT DES RAPPORTS DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LES MOIS DE JUILLET À OCTOBRE 2025**

CONSIDÉRANT la défektivité du dégrilleur depuis le 13 septembre dernier entraînant la dérivation de l'eau dans la canal secondaire dépourvu d'un équipement de mesure de débit;

CONSIDÉRANT la défektivité de la sonde du canal Parshall à la limite de Saint-Joseph-du-Lac depuis le mois de juillet dernier;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir la comptabilisation des données de débits de chaque municipalités et villes pour les fins du calcul de la répartition financière annuelle;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'effectuer un calcul visant à établir le plus précisément possible les débits non disponibles pour les périodes visées;

CONSIDÉRANT QUE la méthode retenue vise à d'établir les volumes de SJDJL et de ceux de la RTDM sur la base d'un pourcentage issu de la proportion qu'occupaient SJDJL et la RTDM lors des mois sans enjeu, de janvier à juin 2025 tel que recommandé par le comité technique formé des directeurs des travaux publics des municipalités et villes de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des rapports de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour les mois de juillet à octobre 2025 à savoir :

Débits du mois de juillet 2025

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	368 560	178 724	82 944	6 607	636 835
Répartition	57,87%	28,06%	13,02%	1,04%	102,31%
Moy/jr	11 889	5 765	2 676	214	20 543

Débits du mois d'août 2025

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	294 045	191 515	63 349	6 609	555 518
Répartition	52,93%	34,48%	11,40%	1,19%	113,82%
Moy/jr	9 485	6 178	2 044	213	17 920

Débits du mois de septembre 2025

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	257 381	182 144	57 530	6 713	503 768
Répartition	51,09%	36,16%	11,42%	1,33%	100,00%
Moy/jr	8 579	6 071	1 918	224	16 792

Débits du mois d'octobre 2025

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	275 316	185 669	60 551	7 104	528 640
Répartition	52,08%	35,12%	11,45%	1,34%	100,00%
Moy/jr	8 881	5 989	1 953	229	17 053

● PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● DÉPÔT DES CORRESPONDANCES

● POINTS À DISCUTER

● LEVÉE DE LA SÉANCE

[Résolution RT 088-11-2025](#)

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2025

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 20h25.

Monsieur Michel Thorn
Président

Monsieur Stéphane Giguère
Secrétaire